

COMMUNE DE CARENNAC

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019

I. Le cadre général du CA

L'article 107 de la loi n°2015-991 du 07 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRE) a modifié l'article L2313-1 du code général des collectivités territoriales pour instituer de nouvelles organisations relatives à la présentation et à l'élaboration des budgets locaux.

Ainsi, la loi prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au Compte Administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux

Cette présente note répond à cette obligation pour la Commune de Carennac ; elle sera disponible sur le site internet de la Commune.

Le Compte Administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées pour l'année 2019.

Il est obligatoire et peut être consulté sur simple demande à la Mairie, aux heures d'ouverture.

L'ordonnateur rend compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées.

A la clôture de l'exercice budgétaire, qui intervient au 31 janvier de l'année N+1, il établit le **compte administratif** du budget principal ainsi que les comptes administratifs correspondant aux différents [budgets annexes](#) (Assainissement)

1. Le compte administratif :

- rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget (Budget primitif et Décisions Budgétaires Modificatives) des réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres)
- présente donc les résultats comptables de l'exercice
- est soumis par l'ordonnateur (Le Maire) pour approbation, à l'assemblée délibérante qui l'arrête définitivement par un vote avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice.

2. Le Compte de gestion

- est établi par le receveur municipal qui est chargé d'encaisser les recettes et de payer les dépenses ordonnancées par le Maire.
- Doit être transmis au Conseil Municipal de l'année N au plus tard le 1^{er} juin de l'année N+1
- Retrace les dépenses et les recettes effectivement réalisées au cours de l'exercice budgétaire
- Doit concorder avec le Compte Administratif

3. Les grands principes

- Annualité-Unité-Universalité-Equilibre

4. Déroulement de la séance

- L'article L 2121-14 du CGDT précise que le Maire peut assister à la partie de la séance au cours de laquelle le Conseil Municipal examine et débat du CA qu'il soumet au vote.
Il doit toutefois se retirer au moment du vote. Il lui est interdit de voter son propre CA.
- Le vote du CA comprend :
 - La délibération constatant l'adoption du CA
 - Le Compte de Gestion
 - L'Etat des RAR
 - L'affectation du résultat

II. La section de fonctionnement

La Section de Fonctionnement permet d'assurer le quotidien. Elle regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrents de la Commune.

✓ Les dépenses de fonctionnement – Montant BP 543 847.62 – Dépenses réelles 546 643.52

Les dépenses de fonctionnement sont constituées des charges d'entretien des bâtiments communaux, des véhicules, les achats de matières premières et de fournitures, les locations mobilières, frais d'affranchissement et de télécommunication, les subventions payées aux associations et syndicats, les intérêts des emprunts, les charges de personnel.

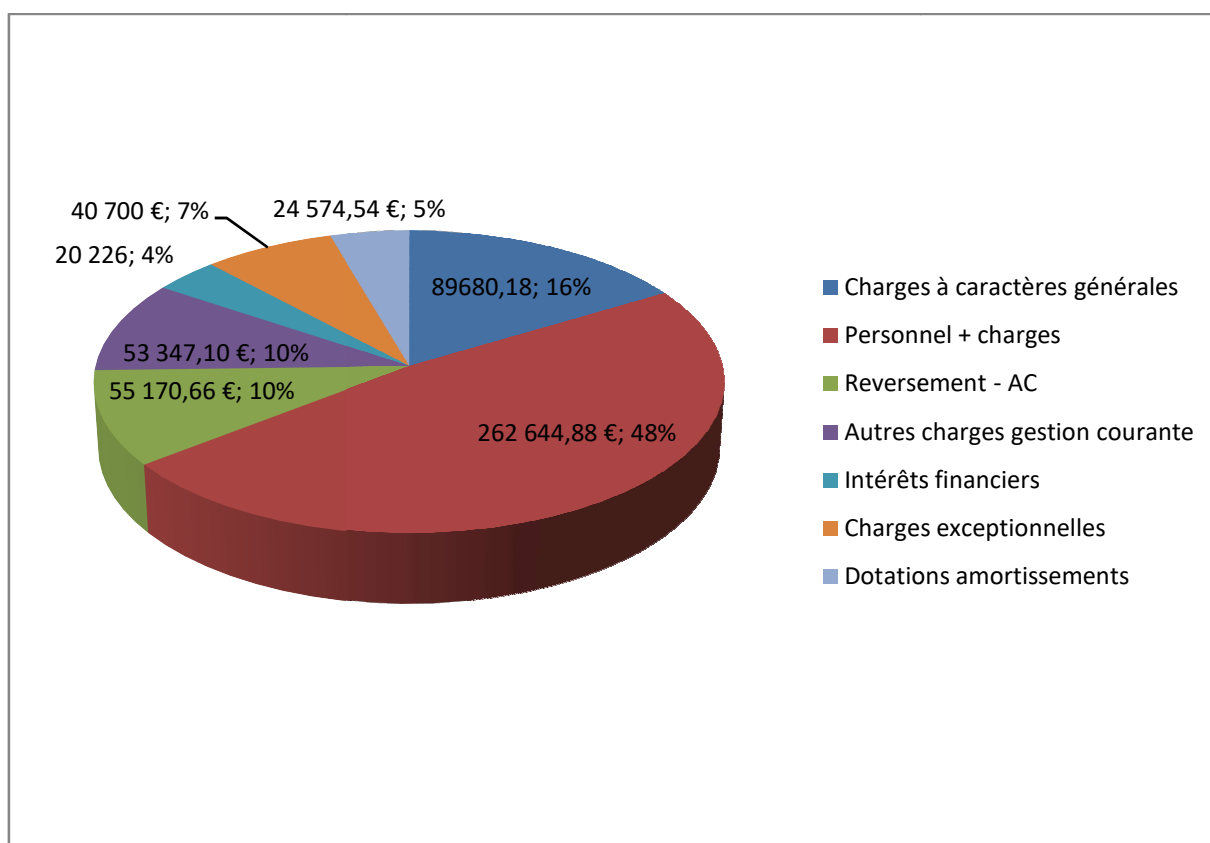
Malgré la poursuite des efforts de la commune pour maîtriser les dépenses de fonctionnement et rester dans le budget, ces dernières ont connu une légère augmentation. Dépenses liées essentiellement au remplacement du personnel – 1 agent en congé maternité – 1 agent en Accident du Travail et achat de fournitures pour travaux en régie – Multiple rural

ARTICLE	DEPENSES	BP 2019	Réalisé 2019
60611	Eau et assainissement	4 000,00 €	3 653,13 €
60612	Energie-électricité	15 600,00 €	16 092,58 €
60621	Combustibles	7 000,00 €	6 521,92 €
60622	Carburants	2 500,00 €	2 031,81 €
60623	Alimentation	1 200,00 €	1 634,72 €
60628	Autres fournitures non stockées	1 300,00 €	1 387,37 €
60631	Fournitures d'entretien	3 000,00 €	2 384,22 €
60632	F. de petit équipement	1 500,00 €	1 535,40 €
60633	Fourniture de voirie	1 000,00 €	230,65 €
60636	Vêtements de travail	100,00 €	0,00 €
6064	Fournitures administratives	3 000,00 €	3 252,80 €
6067	Fournitures scolaires	3 000,00 €	2 218,32 €
6068	autres matières et fournitures	5 000,00 €	7 211,09 €
6135	Locations mobilières	3 400,00 €	3 187,54 €
615221	Entretien de bâtiments	1 000,00 €	1 119,62 €
615231	Entretien de voirie	300,00 €	0,00 €
615232	entretien réparations réseaux	3 000,00 €	2 237,40 €
61551	Entretien matériel roulant	1 500,00 €	3 110,41 €
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 500,00 €	186,00 €
6156	maintenance	5 400,00 €	4 225,67 €
616	Primes d'assurances	8 300,00 €	8 217,25 €
6182	doc générale et technique	120,00 €	114,30 €
6188	Autres frais divers	600,00 €	734,25 €

6225	Indemn. comptable, régisseur	500,00 €	369,28 €
6226	Honoraires	500,00 €	50,00 €
6232	Fêtes et cérémonies	2 000,00 €	1 815,39 €
6261	Frais d'affranchissement	1 000,00 €	1 066,20 €
6262	Frais de télécommunication	3 900,00 €	3 914,83 €
6281	Autres serv extérieurs	2 500,00 €	2 442,00 €
627	service bancaire	110,00 €	967,03 €
6282	gardiennage église	250,00 €	0,00 €
62876	remb au GFP / service ADS	2 700,00 €	3 684,00 €
62878	Remb frais à d'autres organismes	500,00 €	0,00 €
63512	Taxes foncières	4 500,00 €	4 315,00 €
63513	Impôts directs- autres impôts	0,00 €	55,00 €
6354	Dts enregistrement et timbre	0,00 €	15,00 €
	SOUS TOTAL - 011- charges car. Gal	91 780,00 €	89 980,18 €
6218	autres personnel extérieur	12 000,00 €	17 381,18 €
6336	Cotisation CDGFPT et CNFPT	1 300,00 €	1 754,83 €
64111	personnel titulaire	140 000,00 €	126 531,35 €
64131	Rémunération non titulaire	35 000,00 €	31 514,79 €
6451	Cotisations à l'URSSAF	33 000,00 €	29 172,00 €
6453	Cotisations caisses retraite	38 000,00 €	38 066,56 €
6454	Cotisation ASSEDIC	2 000,00 €	1 277,00 €
6455	Cotisations Assurances Personnel	13 000,00 €	14 518,17 €
6456	Verse FNC supp familial	0,00 €	773,00 €
6475	Médecine du travail	600,00 €	0,00 €
6488	autres charges	1 700,00 €	1 656,00 €
	SOUS TOTAL - 012 PERSONNEL	276 600,00 €	262 644,88 €
7391171	degrev tfnb jeunes agriculteurs	90,00 €	96,00 €
739211	attribution compensation	54 500,00 €	55 074,66 €
	SOUS TOTAL - 14	54 590,00 €	55 170,66 €
6531	Indemnités élus	10 500,00 €	10 223,72 €
6533	Cotisations retraite élus	500,00 €	428,00 €
65548	autres contributions	37 630,00 €	37 622,00 €
6574	Subv fonc assoc et pers droit priv	5 270,00 €	5 070,00 €
65888	Autres		3,38 €
	SOUS TOTAL - 65 autre charges	53 900,00 €	53 347,10 €
66111	Intérêts réglés à l'échéance	11 500,00 €	9 884,99 €

6615	Intérêts sur ligne de trésorerie	500,00 €	
6682	Indemnité financière de gestion		10 341,17 €
	SOUS TOTAL - 66 Charges financières	12 000,00 €	20 226,16 €
675	valeurs comptables immo	- €	40 700,00 €
6811	dotation aux amortissements	28 000,00 €	24 574,54 €
22	dépenses imprévues de fonctionnement	6 977,62 €	
23	Virement à la section d'investissement	20 000,00 €	
	TOTAL DES DEPENSES	543 847,62 €	546 643,52 €

Répartition Dépenses de Fonctionnement – 2019 - 546 643,36 €



✓ **Les recettes de fonctionnement – Montant BP 543 847.62 Recettes réelles 577 719.78 €**

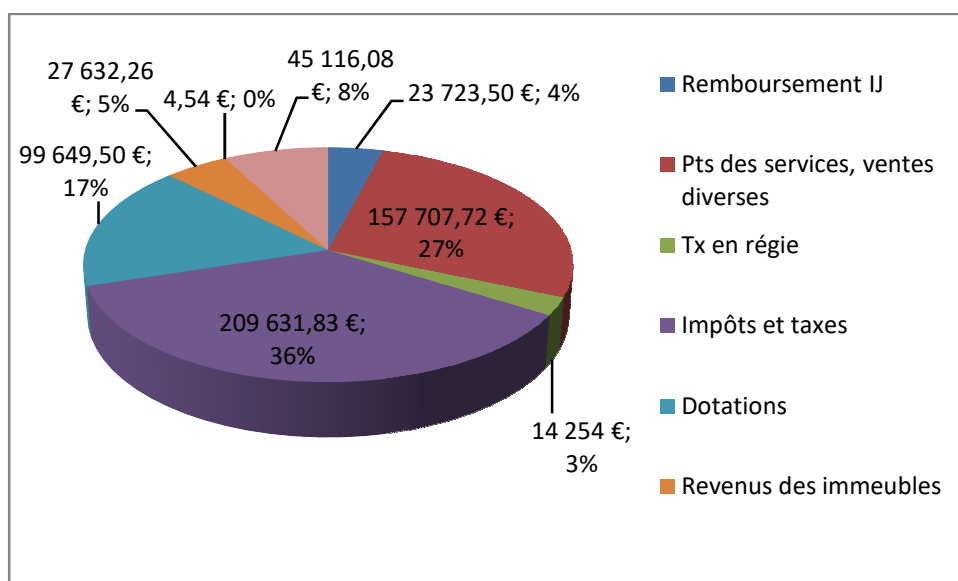
Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titres des prestations fournies à la population (enlèvement des déchets verts-concession cimetière) et touristes (entrées du cloître-recettes du parking) , aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat et les remboursements du SIVU et CAUVALDOR pour les mise à disposition de notre personnel de l'école ainsi que la Poste pour l'Agence Postale.

L'écart entre la prévision budgétaire est principalement due au remboursement des indemnités journalières des agents en arrêt maladie – recettes du parking – travaux en régie – vente de l'annexe. Il est à noter une baisse des dotations de l'Etat, notamment la DGF 2017 : 72 080 € - 2018 : 72044 € - 2019 : 70471 €

ARTICLE	RECETTES	BP 2019	Réalisé 2019
2	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	44294.62 €	
	SOUS TOTAL EXCEDENT	44294.62 €	
6419	remb rem personnel	14 000,00 €	23 723,50 €
6459	remb charges sécurité sociale prév		
	SOUS TOTAL chap 013	14 000 €	23 723,50 €
70311	concessions cimetieres	800,00 €	2 450,00 €
70321	Stationnement et loc voie publique		34 989,00 €
70323	red occ domaine public	480,00 €	574,00 €
70611	red ordures menageres	20,00 €	
70612	red speciale enl ordures	600,00 €	695,00 €
7062	red serv caractere culturel	20 000,00 €	21 114,70 €
70688	autres prestations de services	14 000,00 €	14 078,00 €
70841	mise a dispo personnel ba regies	10 000,00 €	8 836,08 €
70846	mise a dispo personnele gfp rattachement	22 000,00 €	23 204,75 €
70848	mise a dispo personnel autres organismes	50 600,00 €	51 736,91 €
70878	remb frais par autres redevables	30,00 €	29,28 €
	SOUS TOTAL 70 PRODUITS SERVICES	118 530,00 €	157 707,72 €
722	Immobilisations corporelles		14 254,35 €
	SOUS TOTAL 72 Immobilisations corporelles		14 254,35 €
73111	taxes foncieres et d'habitation	192 000,00 €	191 298,00 €
7318	Autres impôts		269,00 €
73223	Fonds péréquation	8 000,00 €	5 509,00 €
7336	DROITS DE PLACE	700,00 €	880,00 €
7337	DROIT DE STATIONNEMENT	28 000,00 €	

7381	taxe add doit de mutation	10 000,00 €	11 675,83 €
	SOUS TOTAL CHAP 73	238 700,00 €	209 631,83 €
7411	DOTATION FORFAITAIRE	72 040,00 €	70 471,00 €
74121	DOT SOLIDARITE RURALE	14 000,00 €	13 965,00 €
74127	DOTATION PEREQUATION	5 000,00 €	4 919,00 €
742	DOTATION AUX ELUS LOCAUX	2 000,00 €	3 030,00 €
744	FCTVA Fonctionnement		114,17 €
74718	autres participations état		78,33 €
7473	Participation département		
74834	Etat Compens TF	2 686,00 €	2 686,00 €
74835	Etat compens TH	4 386,00 €	4 386,00 €
	SOUS TOTAL Chap 74	100 112,00 €	99 649,50 €
752	Revenus des immeubles	27 000,00 €	27 431,38 €
758	PDT DIVERS GESTION COURANTE		
7588	Autres produits div gestion		200,88 €
	SOUS TOTAL CHAP 75	27 000,00 €	27 632,26 €
7688	produit financier et exceptionnel	100,00 €	4,54 €
	SOUS TOTAL CHAP 76		4,54 €
7713	Libéralités reçues		
773	Mdts annulés		2 151,08 €
775			40 700,00 €
777	OPERATION D'ORDRE AMORTISS	1 111,00 €	1 111,00 €
7788	Pts exceptionnels divers		1 154,00 €
	SOUS TOTAL CHAP 77	1 111,00 €	45 116,08 €
	TOTAL RECETTES	543 847,62 €	577 719,78 €

Recettes de fonctionnement - CA - 2019 - 577 719,78



III. La section d'Investissement

Le budget Investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui gère le quotidien, la section d'investissement est liée aux projets à MT et LT de la Commune. Elle concerne des actions, dépenses et recettes à caractère exceptionnel.

Les dépenses d'investissement de la Commune regroupent toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la Collectivité, telles que le remboursement du capital des emprunts, refinancement de la dette (279 903.11 € - compactage de 6 prêts) les études pour les travaux du Vieux Quercy, tous les travaux en cours de réhabilitation du Vieux Quercy à savoir, la salle associative, la mairie, l'agence postale et le multiple rural (travaux en régie), le remplacement de la porte des ateliers municipaux, achat de mobiliers pour l'école.

✓ Les dépenses d'investissements sont de **397 307.04 €** et **RAR 258 061.30 €**

ART	Désignation	BP 2019	DM	Réalisé 2019	RAR
20	Dépenses Imprévues	476.98 €			
139151	Subv cpte GFP de ratt	1111 €		111 €	
1641	Kal emprunt	38 000€		32 624.83 €	
165	Dépôt et cautionnement reçu		300 €	276.80 €	
166	Refinancement de la dette – Kal restant dû			279 903.11 €	
166	Refinancement de la dette			10 096.89 €	
2111	Achat terrain	500 €		132 €	368 €
21318	Programme réhabilitation vieux Quercy		14 254.35 €	14 254.35 €	
21318	Programme réhabilitation vieux Quercy	300 100 €		42 406.70 €	257 693.30 €
21318	Porte atelier	1 560 €	1 560 €	1 560 €	
2135	Etude tx Vieux Quercy	3 293.20 €	10 451.60 €	13 744.80 €	
2135	Mise aux normes accessibilité	2000 €			
2135	Mise aux normes plan Vigipirate	3 600 €			
2152	Descente eaux pluviales	500 €			
21538	EP-Camping	1 008 €			
2158	Petit outillage	1 000 €			
2158	Remplacement blocs sécurité	1 000 €			
2184	Mobilier école	1 200 €		1196.56 €	
TOTAL		355 349.18 €	26 565.95 €	397 307.04 €	258 061.30€

- ✓ **Les Recettes d'investissements sont de 242 592.98 € avec 112 756.20 € de RAR soit 355 349.18 €**

Les recettes d'investissement regroupent les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (Taxe d'Aménagement), les amortissements, la récupération de la FCTVA de N-1 et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (réhabilitation du Vieux Quercy)

ART	Désignation	BP 2019	RAR 2018	Réalisé 2019	RAR
1	Excédent antérieur reporté	43 438.98 €			
21	Virement section fonctionnement	20 000 €			
2111	Vente chemins communaux			700 €	
2115	Vente bâtiment communal	40 000 €		40 000 €	
28	Amortissements	28 000 €		24 574.54 €	
10222	FCTVA	2045 €		1 990.56 €	
10226	TA	5059 €		5 047.73 €	
13251	Fds concours		45 078,20 €	9 015.64 €	36 062.56 €
1321	Réserve parlementaire		10 000 €	1 290.82 €	8 709.18 €
1322	Subv région	23 350 €			23 350 €
1328	Autre subv La Poste	30 000 €			30 000 €
1341	DETR		57 678 €	17 303 €	40 375 €
1641	Prêt relais	50500 €		40 000 €	30 000 €
1641	Renégociation prêt			10 096.89 €	
165	Dépôt et cautionnement reçu			300 €	
166	Emprunt renégociation prêt			290 000 €	
TOTAL		242 592.98 €	112 756.20 €	440 319.18 €	168 496.74 €

Total Budget : 355 349.18 €

IV. Ratios

1. Endettement de la Commune – 2019

	Commune	Assainissement	TOTAL
Encours au 1 ^{er} Janvier 2019 :	302 955 .37 €	76 777.97 €	379 733 .34 €
ANNUITÉ			
Remboursement du capital	32 624.83 €	8 322.25 €	40 947.08 €
Intérêts	9 884.99 €	3 536.75 €	13 421.71
TOTAL	42 509.82 €	11 858.97 €	54 368.79
Nombre d'habitants	408		
Encours de la dette par hab.	742.54 €		
Annuité de la dette par hab.	133.25 €		

2. La CAF – Capacité d'Autofinancement

L'épargne brute appelée aussi « Capacité d'Autofinancement » correspond à la différence entre les recettes et des dépenses de fonctionnement et doit obligatoirement couvrir le remboursement du capital des emprunts.

Encours de la dette	379 7733 .34 €
Annuité de la dette	54 368.79 €
Remboursement du Capital	32 624.83 €
Résultat 2019	31 0776.26 €
Résultat cumulé	75 370.88 €

3. Effectif de la Collectivité :

Filière Administrative :	1.Rédacteur Territorial plein temps 35h00-Titulaire
	1. Adjoint Administratif (Agence Postale) Temps Non Complet 12h00-Non Titulaires- CDD
Filière Technique :	2. Adjoints Techniques à temps complet 35h00-Titulaires
	2. Adjoints Techniques à temps non complet 31h00 et 30h00-Titulaires Mis à disposition du SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) et de la Communauté de Communes Causse et Vallée de la Dordogne.
	2. Adjoints Techniques à temps non complets 28h40 et 5h00 –non titulaires-CDD- Mis à disposition du SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) et de la Communauté de Communes Causse et Vallée de la Dordogne
Filière Animation :	1. ATSEM (Agent Territorial Spécialisé dans l'Ecole Maternelle) 34h00 Titulaire Mis à disposition du SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) et de la Communauté de Communes Causse et Vallée de la Dordogne

V. Budget Annexe – Service Assainissement

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

	PREVIS° 2019	REALISEE 2019
6022 Fournitures consommables	200,00 €	0,00 €
6061 fournitures non stockables	3 000,00 €	2 164,60 €
6063 fournitures d'entretien	200,00 €	0,00 €
6064 fournitures admin	200,00 €	0,00 €
6066 carburants	200,00 €	0,00 €
6068 autres matieres et fournitures	500,00 €	432,00 €
61521 batiments public	1 700,00 €	324,00 €
61523 ent reseaux	2 800,00 €	2 283,00 €
618 divers	400,00 €	0,00 €
622 rem inter honoraires	8 800,00 €	3 049,20 €
626 frais tel	400,00 €	271,80 €
627 services bancaires et assimiles	300,00 €	0,00 €
6378 autres impôts et taxes	300,00 €	0,00 €
011 CHARGES à caractere GAL	19 000,00 €	8 524,60 €
621 Personnel extérieur au service	10 000,00 €	8 836,08 €
012 charges personn +frais assimilés	10 000,00 €	8 836,08 €
706129 red pollution de l'eau	2 700,00 €	2 622,00 €
014 attenuation de produit	2 700,00 €	2 622,00 €
6541 créance admise en non valeur	400,00 €	- €
65 créances admises en non valeur	400,00 €	
6611 intérêts de la dette	4 200,00 €	3 536,75 €
66112 interets rattachemt icne	500,00 €	-37,34 €
66 CHARGES FINANCIERES	4 700,00 €	3 499,41 €
67 TITRE ANNULES	400,00 €	
678 Autres Charges exceptionnelles	- €	368,10 €
6811 DOT AUX AMORTISSEMENT	7 754,00 €	7 754,00 €
022 dépenses imprévues	966,84 €	
023 vir section d investissement	5 446,00 €	
TOTAL DEPENSES	51 366,84 €	31 604,19 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

	PREVIS° 2019	REALISEE 2019
002 Excédent antérieur reporté	23 566,84 €	
70611 rede assainissement	23 000,00 €	26 836,42 €
706121 Redevance moderni réseaux collecte	- €	42,71 €
74 subvention d exploitation		2 934,00 €
777 pd exceptionnel	4 800,00 €	4 769,00 €
TOTAL RECETTES	51 366,84 €	34 582,13 €

RESULTAT DE L EXERCICE	2 977,94 €
EXCEDENT ANTERIEUR après affectation	23 566,84 €
RESULTAT CUMULE	26 544,78 €

DEPENSES INVESTISSEMENT –CA 2019

Compte	opération	Désignation	BP 2019	Réalisé 2019	RAR
1			1512.14 €		
1391-040		subventions amortissement	4 800,00 €	4 769,00 €	
1641		Emprunts	8 400 €	8 322.25 €	
		TOTAL	14 712.14 €	13 091.25 €	

RECETTE INVESTISSEMENT 2019

Compte	opération	Désignation	BP 2018	Réalisé	RAR
21			5 446,00 €		
1068		autres reserves	1 512,14 €	1 512,14 €	
10222		FCTVA			
2813-040		Amortissements	51,00 €	51,00 €	
28156-040		Amortissements	691,00 €	691,00 €	
28158-040		Amortissements	6 772 €	6 772,00 €	
2818-040		Amortissements	240 €	240,00 €	
		TOTAL	14 712.14 €	9 266.14 €	

Fait à Carennac le

Le Maire

Georges LABOUDIE

